

en conséquence si les membres du comité ont été paresseux, je ne vois pas que le secrétaire du comité en doive souffrir ; je demande qu'il soit payé, en restant, le mois, sous le coup de l'obligation de remplir les amendemens qui seront faits. Rodriguez—On vous dit que je ne pas les obligations du comité ; mais qu'à la Législature, au Conseil, on peut pas déléguer à des comités le droit de dépenser des fonds. Le conseil ne peut donner une telle autorisation à un comité ; et je ne consentirai pas qu'un corps est un des fondemens de la république, entre dans un comité des pouvoirs doit seul exercer. Or, le comité ne payer un ouvrage qui n'est pas fini, conseil payer un ouvrage qui n'est pas fini par le comité. Burtho—Je suis surpris de voir du long-temps la discussion sur ce point. Je conviens que l'ouvrage n'est pas fini, mais on peut tout concilier en payant les deux tiers de la somme promise, en remettant à payer le resté à la fin de l'année. Canongo—Je m'étais trompé quant au pouvoir du comité de dispenser des amendemens ; il ne le pouvait qu'après approbation du travail par le conseil. Je me range de l'avis de M. Burtho, et demande qu'il soit payé à M. Auguste 150 d'acompte sur le travail qui lui a été fait.—Accordé.

FEUILLETON.

Un de nos lecteurs de Boulogne vient d'être le théâtre d'une horrible catastrophe. Deux frères, appartenant à la même personne, eurent ensemble querelle, et convinrent de la vider les armes. Ils se rendirent au bois de Boulogne avec des pistolets, et sans témoins, car où un homme qui voudrait assister à un combat et se rendre complice d'une action criminelle ? Persistant jusqu'au bout dans leur résolution, ils jouèrent à croix et pile le pistolet de tirer le premier coup. Le sort fut favorable. Il se met en ligne à trois pas de son frère et l'attendit au côté gauche. A peine se vit-il couler son sang, que son cœur se brisa et ses pieds. Mais à cet instant, un accident tout à coup le ramena et le décala. Il se jeta sur le corps de sa victime, l'embrassa de ses larmes et chercha en vain à appeler à la vie. Il se sauva alors et s'éloigna de la capitale.

Un autre fait révélateur de la déclamation de ce malheureux, qui s'est présenté le 10 devant le commandant de la gendarmerie à qui il s'était réfugié. C'était à son décès qu'il se croyait sans cesse poursuivi, comme si on le poursuivait, par l'ombre de son frère, et se refusait à se livrer à la justice.

Un autre fait révélateur de la déclamation de ce malheureux, qui s'est présenté le 10 devant le commandant de la gendarmerie à qui il s'était réfugié. C'était à son décès qu'il se croyait sans cesse poursuivi, comme si on le poursuivait, par l'ombre de son frère, et se refusait à se livrer à la justice.

Un dernier trait a prouvé que l'avocat avait bien dans la cour de son client. "Mais tout, a dit Ulbach à son défenseur, au moment où celui-ci se retirait, dites bien à tout le monde que faites publier dans les journaux que si je me suis pourvu, ce n'est pas par crainte de la mort." (Gazette des Tribunaux.)

Aventures et souffrances de Hendrick Portenker, soldat au régiment suisse de Mueron, naufragé sur les côtes d'Abyssinie, dans la mer Rouge.
(Ce récit a été écrit sous la dictée de Portenker. C'était un homme de bon sens, doué d'une grande mémoire, et exempt d'émigration; on peut donc compter sur la véracité des faits qui vont être rapportés.)
"Le régiment de Mueron, alors en garnison à Madras, reçut l'ordre, le 2 Février 1801, de fournir un détachement de dix hommes pour accompagner le général Lake au Bengale. Je faisais partie de ce détachement, qui s'embarqua le 31 Fév. et arriva au fort William le 12 du même mois. Le 1er Avril, nous passâmes à bord d'un bâtiment de la compagnie des Indes, le *Weisshelm*, commandé par le capitaine Baer, et nous mîmes à la voile le 7, croyant que nous allions rejoindre notre régiment à Madras; mais nous fûmes bien désagréablement surpris dans notre espoir, lorsque nous apprîmes, peu de jours après, que notre bâtiment, chargé de vivres pour l'armée anglaise en Egypte, ne pouvait relâcher nulle autre part."
"Le 7 juin, nous découvrîmes la côte d'Abyssinie. A sept heures du soir, le capitaine recommanda à l'officier de quart de tenir le vaisseau à une certaine distance de la terre, et d'éviter soigneusement quelques rochers qui en étaient voisins. Quatre hommes placés dans la hune, reçurent ordre de faire bonne veille, dans la crainte que le bâtiment ne gagnât trop la côte.

"Sages précautions trop inutilement recommandées ! L'officier de quart s'endormit profondément. Bientôt les hommes à la barre déclarèrent qu'ils n'étaient plus maîtres du bâtiment, que la force des vagues l'entraînait. L'officier de quart, réveillé en sursaut, y courut, et se mit à frayer que tout le monde, envoya chercher le capitaine qui, comptant sur la vigilance de l'officier, s'était endormi pour plusieurs heures. Le capitaine fit toutes les dispositions nécessaires en cette circonstance, mais il était trop tard. Le bâtiment fut brisé par les vagues, et le choc fut si violent que le bâtiment se brisa en deux. Qu'on juge de notre cruauté, quand on voit que les chaloupes étaient détruites, et que nous étions seuls sur la mer. La terre fut dépeuplée, et nous ne pouvions nous attendre à trouver un seul habitant. Heureusement, quelques mois auparavant, notre vaisseau fut surpris entre les deux rochers sur lesquels il s'était enfoncé. Notre seul espoir de salut était de le voir conserver cette position jusqu'à la nuit; et dans cette attente, nous passâmes cette nuit terrible le mieux que nous pûmes. Enfin nous vîmes poindre ce jour tant désiré; mais au chariot de secours d'aujourd'hui, à celles qui l'avaient précédé. La fureur des vagues intimidait les plus intrépides, et leur laissait peu d'espoir d'atteindre vivans le rivage. Cependant l'attachement à la vie nous déterminait à tenter ce dernier moyen de salut; plein de confiance dans la Providence, chacun de nous parut sur un des débris du navire, s'abandonna aux vots. Plusieurs arrivèrent à terre horriblement meurtris et déchirés; d'autres y arrivèrent morts, encore attachés aux objets dont ils s'étaient saisis en quittant le vaisseau; j'eus le bonheur de parvenir au rivage sain et sauf, ainsi que le capitaine et trois officiers. Six hommes de notre détachement avaient péri; j'ignore combien l'équipage en perdit, mais sa perte fut plus grande que la nôtre. Après avoir pris quelques instans de repos, notre premier soin fut d'ensevelir aussi convenablement que nous le permettait notre situation, les corps de nos malheureux compagnons, que la mer poursuivait sur le rivage.

"Notre état était déplorable, cependant nous nous trouvâmes heureux d'avoir échappé au naufrage, et nous remerciâmes sincèrement Dieu de notre délivrance miraculeuse. Un seul homme n'unit point ses prières aux nôtres, et cet homme était l'officier qui tenait le quart lors de notre malheureux événement. A peine eut-il recouvré quelques forces, qu'il s'empara d'un baril de rum, en but jusqu'à ce qu'il fût complètement ivre, gravit incontinent un roc dont le sommet s'élevait dans la mer, s'y précipita, la tête la première, et termina ainsi des jours qu'il eût passés dans les regrets.

"Le pays nous parut stérile et peu cultivé; cependant quelques indices nous firent conjecturer qu'il était habité. Lorsque le jour fut plus avancé, nous aperçûmes à quelque distance un des sauvages habitans de ce pays; il paraissait entièrement nu, et portait un long bâton semblable à une pique, avec un sac sur les épaules. Bientôt il fut suivi d'un nombre considérable de ses pareils, qui, tous ensemble, se précipitèrent de notre côté. Nus comme la première, leurs armes seules variaient; les uns étaient munis d'armes à feu, les autres d'arcs et de flèches, et tous d'une pique et d'un large couteau. Le grand nombre de sauvages que nous vîmes bientôt après, donne lieu de penser que la population doit être considérable dans l'intérieur des terres. Aussitôt qu'ils nous eurent joints, ils nous dépouillèrent du peu de hardes que nous avions pu sauver. La résistance était impossible; nous étions sans armes, et bien inférieurs en nombre; cependant le capitaine ayant essayé de se défendre, un de ces sauvages l'étendit sans connaissance à ses pieds; et sans la promptitude que nous mîmes à le débarrasser et à livrer ses vêtements, ils l'auraient coupé en morceaux. Le petit nombre d'Indous qui servaient les officiers, éprouvèrent un traitement plus féroce encore; ces malheureux portaient des bracelets d'argent, et dans l'empressement que nos sanguinaires ennemis mirent

à se saisir de cette riche proie, ils coupèrent, avec leurs longs couteaux, les bras des malheureux qui en étaient ornés. Ils montrèrent plus de douceur envers les matelots Indous, à qui ils permirent, après leur avoir néanmoins déposé de tout, de recueillir les vivres que les vagues avaient poussés sur le rivage, à l'exception des tonneaux de vin et de rum, qu'ils préférèrent laisser couler dans le sable. Quelques-uns des matelots que l'ivresse tenait endormis au milieu des tonnes et des barils, furent massacrés. Quant à nous, notre situation était pire que la mort, et nous pouvions envier le sort de ceux qui la recevaient. Nus, tourmentés par la faim et par la soif, entourés par ces barbares, et dans un pays où nous ne pouvions pas espérer de secours, quelle ne devait pas être notre consternation ? elle augmenta encore, cependant, quand nous vîmes arriver vers nous une autre troupe de sauvages. A l'approche de ceux-ci, les premiers se jetèrent contre terre, en élevant leurs mains au-dessus de leurs têtes. Ces marques de respect nous annoncèrent leur prince; et effectivement, quand il fut près d'eux, tous les sauvages se relevant, se rangèrent sur une ligne devant lui, les yeux tournés de notre côté.

"Il leur parla pendant quelque temps, et quand il eut fini, tous les sauvages brandirent leurs piques, comme s'ils se disposaient à nous charger. A ce mouvement, nous primes tous la fuite, en nous dirigeant de toute notre vitesse vers une montagne, à peu de distance de l'endroit où nous étions. Ils nous poursuivirent, firent feu sur nous, et quelques-uns de nos gens furent blessés; mais nous ne nous arrêtâmes pas dans leur course, furent atteints, et nous ne nous arrêtâmes pas.

Notes des ventes publiques
Qui se feront aujourd'hui et demain.

A l'encan de T. Momy, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, deux caisses toile d'Irlande, importées et avariées à bord du navire *Lavinia*, de New-York.

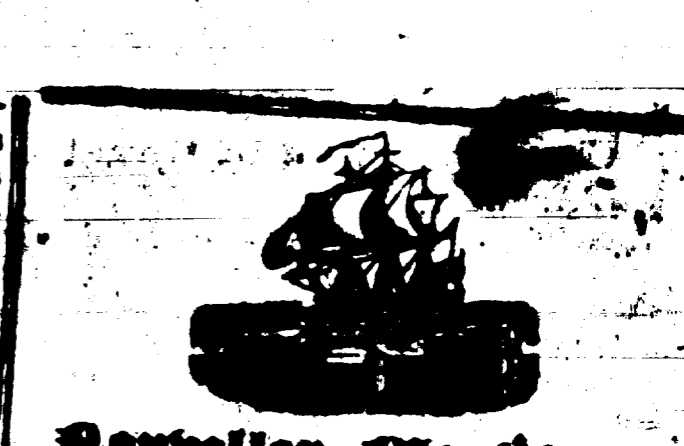
A l'encan de J. Le Courantier, une caisse toile d'Irlande, importée et avariée à bord du *Lavinia*. A l'encan de W. Boyd, marchandises et commestibles.

UN marin étranger, ayant hérité, il y a environ une semaine, dans une suberge de cette ville, un COFFRE contenant du linge de matelot et ne pouvant se rappeler l'endroit, pria la personne chez qui il l'a déposé, de le faire transporter à l'uberge de Mr. Melder, rue de l'Hôpital, où il obtiendra une récompense de dix piastres, 23 octobre—1

AVIS.—Mr. Pichon a l'honneur d'informer le public et particulièrement les parens de ses élèves, qu'à dater de Mercredi prochain (24 Octobre), la langue anglaise sera régulièrement enseignée dans son établissement par Mr. Martin Hanbrough. PRIX: 83 par mois. N. B. Cours de tenue des livres. 23 Octobre—21

Changeement de domicile
J. B. FARGENT prévient le public qu'il a transféré son atelier, rue Condé entre les rues Ste Anne et Madison, où il continue à entreprendre toute espèce d'ouvrage concernant sa profession, et à des prix modérés. 16 oct—3

AVIS.—160 barrils de *New-Orleans mess Pork*, à vendre par Legriel & Co.



Nouvelles Maritimes.
PORT DE LA Nlle-ORLEANS.

Expédiés Samedi,
Brick-Trent, Falck, New-York, par Russell & Burdow
Brick Critéria, Taylor, Havana, par Russell & Burdow
Goel Virginia, Miller, Mobile, par J. P. Puyss
Goel Apollia, Raich, Ponce, par le capitaine

Arrivés hier,
Bateau à vapeur Florida, Laurent, beyou Sarah—à Reynolds, Byrne & co, 6 à N. Cox, 68 à Dicks, Booker & co, 35 à I. Millardot, 30 à Wilkins & Linton, 71 à M. White, 47 à P. Dubertrand, 21 à Peyroux, Rivade & co, 10 à Maurin & O'Dubigg, 19 à Tolchano & Gaillard, 25 à E. Pollock—30 passagers.

Bateau à vapeur Beaver, sail, Rivière Rouge, avec 156 balles coton à Wilkins & Linton, 81 à Tolchano & Gaillard, 63 à Reynolds, Byrne & co, 63 à Dicks, Booker & co, 14 à Hagan & co, 12 à Lane, Lovell & co, 6 à Shiff, 5 à N. Cox, 8 à Maurin & O'Dubigg.

Bateau à vapeur Lady of the Lake, slanchard, du beyou Sarah—cargaison: 3 balles coton à Peyroux; Rivade & co, 64 à Fluché & Courcelle, 55 à P. A. Blanc, 52 à P. Dubertrand, 30 à G. E. Russell et Burdow, 23 à N. Smith, et divers articles.

Entrés hier, à la Douane,
Navire New-England, Snow, de Boston—chargement: marchandises sèches et commestibles consignés à J. A. Merle, W. Tufts, Carico, Cowen Snow, Smith & Vose, W. G. Hayes, Metchkin, Grissom & Clark, Hill & Widderson, Jordan, Tamer, Currell, Lonsdale & co, Lissac & Guerin, Brick Vahilly, Dicks, 6 jours de la Havane—à José Pratt.

Brick Atlantic, Swan, de Kamehamb—chargement: foin et pommes de terre, au capitaine, brick Enterprise, Falck, de Bordeaux, cargaison déjà annoncée.

Brick Commodore Barry, Campbell, de New-York, par la voie de Falck, Falck, au capitaine, brick India, Falck, de la Havane, au capitaine, brick Clifton, Falck, de la Havane, au capitaine.

Arrivés ce jour,
Navire Mary-Beach, de Portsmouth, N. H., Navire Fame, Thompson, de Liverpool, Navire Elby, de Portland, brick Catharine, Leving, de Liverpool, brick United States, Knight, de New-York, brick Mariner, McClelland, de Thomantown, brick Edward, de New-York.

Le remorqueur Grampus, de la Balise et de la passe Sud-Ouest. Quatre heures samedi matin à 10 heures, rien en vue. Rencontre dans le fleuve brick Richmond, de Bordeaux; blind à l'ancre en dehors de la barre à 11. Brick Orléans, Butler, de Glasgow, parti de Clyde le 25 août; golette Hope, de la Grande, et deux petites golettes en vue. En dehors de la passe, golette Traveller, de la Baye d'Acadia, à l'ancre au Point, navire Montgomery, de Portsmouth, N. H.

Le remorqueur Post-Boy, du Détour, avec le navire Superior, de New-York.

Bateau à vapeur Louville, Jordan, de Brouage—cargaison: 62 balles coton à Benoit, 12 à Maurin, 20 à un passager, et divers articles à Benoit et autres—passagers: Juge Martin, Mme Dupré et sa famille, N. Degle et sa famille, J. Y. Couart et dix autres.

LES soussignés ont reçu par le navire l'Extio, un bel assortiment de confectionnerie fine, de la fabrique du fameux Bradier, qui a obtenu plusieurs brevets d'invention et de perfectionnement; entr'autres, des taille-plumes, avec un rafraichissoir, des rasoirs damassés et cuir à l'indian; des pots de pâte végétale savonneuse, destinée à attendre la barbe et faciliter les fonctions du rasoir; de la pâte minérale pour donner aux rasoirs une ardeur continuelle.

De l'extrait d'eau de Cologne extra-superfine et dans de superbes flacons octogones; des nécessaires pour hommes &c. Il reste encore aux soussignés trente barriques d'excellent vin de Bordeaux et qu'ils ne vendent que 634.

Outre leur librairie littéraire et d'éducation, ils ont un très-grand assortiment de jouets d'enfants en gros et en détail, et donnent des livres en lecture.

18 oct CH. JOURDAN & co
FIS. DUFOUR, marchand-tailleur, rue de Chartres N°. 185, à côté de la Bourse Hewlet, prévient le public ainsi que ses pratiques, qu'il vient de recevoir de France, un assortiment de DRAPS superfins et CASIMERS.

20 octobre—3
Mairis de la Nouvelle-Orléans.
Le prix de la farine blanche étant aujourd'hui de 83 75 le baril, d'après le tarif des boulangers devront donner, pendant la semaine prochaine, quarante quatre onces de pain pour un socalin.—Nouvelle-Orléans, 20 oct 1827.

23 Oct J. Ruffignac, maître
AUX AMATEURS D'HUITRES
EXCELLENT Vin de Sauterne, à vendre chez:
A. Michoud, rue de la Perdrix N°. 62